

# ASSEMBLÉE NATIONALE

23 septembre 2014

---

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2188)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° 2231

présenté par  
M. Baupin, rapporteur

-----

### ARTICLE 49

Compléter l'alinéa 34 par les mots :

« dans les conditions prévues à l'article L. 142-1 ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement de cohérence.